



MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA
PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING
AND REGIONAL DEVELOPMENT

COMMISSION INTERNE SUPPLEMENTAIRE
DE PASSATION DES MARCHES

INTERNAL ADDITIONAL TENDER'S
BOARD

ADDITIF N° 00002 DU 2 SEP 2026 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
RESTREINT N°0006/AONR/MINEPAT/CISPM/2026 DU 27 JUILLET 2026, EN VUE DE
L'OPTIMISATION DES FONCTIONNALITES DE L'APPLICATION DE SUIVI-EVALUATION DES
PROJETS DU BIP, EN PROCEDURE D'URGENCE.

AU LIEU DE

1- Objet

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire lance un Appel d'Offres National Restreint, en vue de l'optimisation des fonctionnalités de l'application de suivi-évaluation des projets du BIP.

2- Consistance des prestations

Les prestations les trois (03) étapes ci-dessous :

- i. La collecte et l'Analyse des besoins ;
- ii. La Conception ;
- iii. La Programmation et tests ;
- iv. La formation des utilisateurs et transfert de compétences.

3- Allotissement

Le présent Appel d'Offres est en lot unique

4- Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel total du projet est de **Quatre Vingt Millions (80 000 000) Francs CFA, TTC.**

5- Durée et lieu de d'exécution

La durée maximale d'exécution est de Trois (03) Mois dès notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

6- Participation et origine :

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Cabinets d'Etudes et Entreprises suivants, préqualifiés à la suite du Communiqué N°0001/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP/2026 du 17 février 2026, portant publication des résultats de l'Avis General d'Appel A Manifestation d'Intérêt N°0001/AGAMI/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP/2025 du 22 décembre 2025, pour la présélection des consultants, cabinets d'études, entreprises et bureaux d'études techniques, en vue de la réalisation des études économiques, financières, informatiques, techniques et d'aménagement au MINEPAT, pour l'exercice 2026, composante III études informatiques, audits des systèmes d'information, conception et, mise en place des applications et logiciels divers, etc. Notamment :

N°	NOM DE L'ENTREPRISE	ADRESSE
01	ETS FAZ	BP 00 Yaoundé, TEL : 699 33 77 57
02	ING.FOROV SARL	BP : 5545 Yaoundé, Tel : 691 16 39 57
03	TOUTENUN SARL	BP : 00 Yaoundé, Tel : 655 40 23 45
04	ETS NGUE & FILS	BP : 00 YAOUNDE, Tél. : (237) 677 46 77 83
05	BBF CONSULTING SARL	B.P : 00 Douala, Tél. : 656 78 53 99
06	ETS ELIE-M	BP 1234 Yaoundé, TEL : 697 69 31 91

7- Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT exercice 2026, imputation : 60 22 253 1 33000003 0490 524219.

8- Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est **EN LIGNE**.

9- Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission timbré, avec la mention manuscrite, assorti du récépissé de consignation délivré par la CDEC.

Ce cautionnement sera établi par un Établissement Financier de premier ordre, agréé par le Ministère des Finances et dont la liste figure en annexe du DAO. Il sera d'un montant de **Quatre Cent Mille (400 000) FCFA**.

La durée de validité de chaque caution est de Quatre-Vingt-Dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des Offres. L'absence de Le cautionnement de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. Le cautionnement de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 05 à l'Immeuble Rose du **Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire** à Yaoundé, Tél. : 222 22 41 28. Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> ou sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11- Acquisition et retrait du dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue au service des Marchés Publics, porte 005, immeuble rose dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO de **Quatre Vingt Mille (80 000) francs CFA**, payable au Trésor Public.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm) ou sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

12- Remise des offres

L'Offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **27 Aout 2026 à 11h00**, heure locale. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous plis scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et Constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

13- Recevabilité des offres

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence du cautionnement de soumission tel que décrit au point 9 du présent Avis d'Appel d'Offres. Un cautionnement de soumission timbré produit mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. Le cautionnement de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14- Ouverture des offres

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **27 Aout 2026** à partir de **12 h00**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire dans l'enceinte de **la salle de réunion de la Commission Interne Supplémentaire de Passation des Marchés, porte C33**. Seuls les soumissionnaires sont autorisés à y assister ou à se faire représenter par un unique mandataire dûment habilité, et ce, même dans le cadre d'un groupement d'entreprises.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note supérieure ou égale à 70% des points.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

15- Critères d'évaluation des offres

15.1. Critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité du cautionnement de soumission timbré avec la mention manuscrite, assorti du récépissé de consignation délivré par la CDEC à l'ouverture des plis ;
- Non production dans un délai de 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis, d'une pièce absente ou jugée non conforme (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;
- Omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la charte d'intégrité signée et datée ;
- Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses sociales et environnementales signée et datée ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné l'exécution d'un marché au cours des trois dernières années ;
- Absence d'une pièce de l'offre financière ;
- Absence de la copie de sauvegarde ;
- Note Technique < 70 %.

15.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant la notation binaire (oui/non) sur la base des points essentiels ci-dessous et conformément au RPAO :

- La présentation de l'offre
- Les références du soumissionnaire ;
- Le personnel à mobiliser ;
- Le matériel à mobiliser ;
- La Méthodologie ;
- Les preuves d'acceptation des exigences du Marché ;

16- Attribution du Marché

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et aura été évaluée la mieux disante en incluant, le cas échéant, les rabais proposés.

Le score technique (St) minimum requis est de 0,7 soit 70 points / 100.

La formule utilisée pour établir le score financier est la suivante : $Sf = 100 \times Fm/Fp$

Sf étant le score financier, Fm la proposition la mieux disante et Fp le montant de la proposition considérée. Les points respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : T = 0,7 et F = 0,3.

Le score total est alors de : $ST = 0.7St + 0.3Sf$

17- Nombre de lots maximum

Sans objet car le présent Appel d'Offres est en lot unique.

18- Durée de validité des offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

19- Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des marchés du public, numéro de porte 005, sis au MINEPAT, Immeuble Rose, ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

20- Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48, ou au numéro vert 1517 de la CONAC

LIRE

1- Objet

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire lance un Appel d'Offres National Restreint, en vue de l'optimisation des fonctionnalités de l'application de suivi-évaluation des projets du BIP.

2- Consistance des prestations

Les prestations les trois (03) étapes ci-dessous :

- v. La collecte et Analyse des besoins ;
- vi. La Conception ;
- vii. La Programmation et tests ;
- viii. La formation des utilisateurs et transfert de compétences.

3- Allotissement

Le présent Appel d'Offres est en lot unique

4- Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel total du projet est de Quatre Vingt Millions (80 000 000) Francs CFA, TTC.

5- Durée et lieu de d'exécution

La durée maximale d'exécution est de Trois (03) Mois dès notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

6- Participation et origine :

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Cabinets d'Etudes et Entreprises suivants, préqualifiés à la suite du Communiqué N°00001/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP/2026 du 17 février 2026, portant publication des résultats de l'Avis General d'Appel A Manifestation d'Intérêt

N°0001/AGAMI/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP/2025 du 22 décembre 2025, pour la présélection des consultants, cabinets d'études, entreprises et bureaux d'études techniques, en vue de la réalisation des études économiques, financières, informatiques, techniques et d'aménagement au MINEPAT, pour l'exercice 2026, composante III études informatiques, audits des systèmes d'information, conception et, mise en place des applications et logiciels divers, etc, Notamment :

N°	NOM DE L'ENTREPRISE	ADRESSE
01	ETS FAZ	BP 00 Yaoundé, TEL : 699 33 77 57
02	ING.FOROV SARL	BP : 5545 Yaoundé, Tel : 691 16 39 57
03	TOUTENUN SARL	BP : 00 Yaoundé, Tel : 655 40 23 45
04	ETS NGUE & FILS	BP : 00 YAOUNDE, Tél. : (237) 677 46 77 83
05	BBF CONSULTING SARL	B.P : 00 Douala, Tél. : 656 78 53 99
06	ETS ELIE-M	BP 1234 Yaoundé, TEL : 697 69 31 91

7- Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT exercice 2026, imputation : 60 22 253 1 33000003 0490 524219.

8- Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est **EN LIGNE**.

9- Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission timbré, avec la mention manuscrite, assorti du récépissé de consignation délivré par la CDEC.

Ce cautionnement sera établi par un Établissement Financier de premier ordre, agréé par le Ministère des Finances et dont la liste figure en annexe du DAO. Il sera d'un montant de **Quatre Cent Mille (400 000) FCFA**.

La durée de validité de chaque caution est de Quatre-Vingt-Dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des Offres. L'absence de Le cautionnement de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. Le cautionnement de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 05 à l'Immeuble Rose du **Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire** à Yaoundé, Tél. : 222 22 41 28. Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> ou sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11- Acquisition et retrait du dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue au service des Marchés Publics, porte 005, immeuble rose dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO de **Quatre Vingt Mille (80 000) francs CFA**, payable au Trésor Public.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm) ou sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

12- Remise des offres

L'Offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 2026 à 11h00, heure locale. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous plis scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et Constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

13- Recevabilité des offres

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence du cautionnement de soumission tel que décrit au point 9 du présent Avis d'Appel d'Offres. Un cautionnement de soumission timbré produit mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. Le cautionnement de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14- Ouverture des offres

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **SEP 2026** à partir de **12 h00**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire dans l'enceinte de la **salle de réunion de la Commission Interne Supplémentaire de Passation des Marchés, porte C33**. Seuls les soumissionnaires sont autorisés à y assister ou à se faire représenter par un unique mandataire dûment habilité, et ce, même dans le cadre d'un groupement d'entreprises.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note supérieure ou égale à 70% des points.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

15- Critères d'évaluation des offres

15.1. Critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité du cautionnement de soumission timbré avec la mention manuscrite, assorti du récépissé de consignation délivré par la CDEC à l'ouverture des plis ;
- Non production dans un délai de 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis, d'une pièce absente ou jugée non conforme (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;
- Omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la charte d'intégrité signée et datée ;
- Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses sociales et environnementales signée et datée ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné l'exécution d'un marché au cours des trois dernières années ;
- Absence d'une pièce de l'offre financière ;

- Absence de la copie de sauvegarde ;
- Note Technique < 70 %.

15.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant la notation binaire (oui/non) sur la base des points essentiels ci-dessous et conformément au RPAO :

- La présentation de l'offre
- Les références du soumissionnaire ;
- Le personnel à mobiliser ;
- Le matériel à mobiliser ;
- La Méthodologie ;
- Les preuves d'acceptation des exigences du Marché ;

16- Attribution du Marché

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et aura été évaluée la mieux disante en incluant, le cas échéant, les rabais proposés.

Le score technique (St) minimum requis est de 0,7 soit 70 points / 100.

La formule utilisée pour établir le score financier est la suivante : $Sf = 100 \times Fm/Fp$

Sf étant le score financier, Fm la proposition la mieux disante et Fp le montant de la proposition considérée. Les points respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : T = 0,7 et F = 0,3.

Le score total est alors de : $ST = 0.7St + 0.3Sf$

17- Nombre de lots maximum

Sans objet car le présent Appel d'Offres est en lot unique.

18- Durée de validité des offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

19- Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des marchés du public, numéro de porte 005, sis au MINEPAT, Immeuble Rose, ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

20- Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48, ou au numéro vert 1517 de la CONAC

Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

 **Alexandre Ousmane Mey**

Ampliations :

- ARMP (pour publication et archivage)
- Président CISP MINEPAT (pour information)
- Affichage (pour information)
- Service des Marchés (pour archivage).

